

Séance du 06 décembre 2023

Délibération n° D2023-069

L'an deux mille vingt-trois, le 06 décembre, à vingt heures trente-deux minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la **Commune de Saint-Georges-de-Luzençon**, sous la présidence de **M. Didier CADAUX, Maire** de la Commune de **Saint-Georges-de-Luzençon**, dûment convoqués le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

<b>Présents :</b>	ARIZA Emmanuelle, BEAUMONT Yvon, BERNARD Jean Luc, CADAUX Didier, CARRIERE Edith, CHUREAU Esther, DELMAS Corinne, FAGES Christine, FORT Dominique, GALTIER Samuel, GAUFFRE Christian, J.PPÉTIT Philippe, MUYS Elisabeth, THOMAS Remi et VICENTE Florian. Formant la majorité des membres en exercice
<b>Procuration(s) :</b>	CARRIERE Philippe (pouvoir à DELMAS Corinne)
<b>Absent(s) excusé(s) :</b>	CARNAC Alain, EGEA Frédéric, LOPEZ Emilie
Nombre de Membres en Exercice :	19
Nombre de Membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	16
Vote(s) Pour :	14
Vote(s) Contre :	0
Absentions(s) :	2

Publiée le : 07/12/2023

Transmise au Représentant de l'État le : 07/12/2023

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **M. GALTIER Samuel** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e), pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet de la délibération : Budget COMMUNAL 2023 : Décision modificative n°03**

Cette décision modificative est nécessaire pour prendre en compte les écritures comptables suite à :

- Des ajustements de fin d'année à faire comme par exemple pour le budget énergie – électricité ou l'ajustement des crédits pour la reversion du FPIC à l'EPCI,
- la prise en compte le fond de concours de la ComCom pour le solde de l'opération Vestiaires,
- et enfin la prise en compte du solde de l'opération Vestiaires (2101).

**Virement et Augmentation de crédits**

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 60612 : energie-electricité		40 000.00 €		
D 615231 : Voirie		34 600.00 €		
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>74 600.00 €</b>		
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquat°		1 000.00 €		
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>1 000.00 €</b>		
D 023 : Virement section investissement	75 600.00 €			
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>75 600.00 €</b>			
<b>Total</b>	<b>75 600.00 €</b>	<b>75 600.00 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 21318-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES		786 606.93 €		
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>786 606.93 €</b>		
D 1641 : Emprunts en euros	20 000.00 €			
<b>TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts</b>	<b>20 000.00 €</b>			
D 2135 : Instal. géné. agenc. aména. cons	25 000.00 €			
D 2151 : réseaux de voirie		7 400.00 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>25 000.00 €</b>	<b>7 400.00 €</b>		
D 2315 : immos en cours-inst.tech.n.	26 800.00 €			
D 237 : Avance / cde immo. incorporelle	7 800.00 €			
D 238-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES		41 700.00 €		
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>34 600.00 €</b>	<b>41 700.00 €</b>		
R 021 : Virement de la section de fonct			75 600.00 €	
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>			<b>75 600.00 €</b>	
R 1322-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES				45 000.00 €
R 1323-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES				45 000.00 €
R 13251-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES				45 000.00 €
R 1341-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES				120 000.00 €
R 2313-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES				6 636.13 €
R 238-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES				524 970.80 €
<b>TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales</b>				<b>786 606.93 €</b>
R 13251-2101 : CONSTRUCTION VESTIAIRES				45 100.00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>				<b>45 100.00 €</b>
<b>Total</b>	<b>79 600.00 €</b>	<b>835 706.93 €</b>	<b>75 600.00 €</b>	<b>831 706.93 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>756 106.93 €</b>		<b>756 106.93 €</b>

Où cet exposé, et après avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

- 14 voix pour
- 0 voix contre
- 2 abstentions (M. GAUFFRE, M. BEAUMONT)

**ADOpte**, cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessous.

Séance du 06 décembre 2023

**Délibération n° D2023-069**

Fait à Saint-Georges-de-Luzençon

Le 06 décembre 2023

Le Secrétaire de séance



Pour extrait conforme,

Le Maire

M. CADAUX Didier



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours :

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,
- et/ou
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Principal 2023 : Décision modificative n°03

.....  
Date de décision: 06/12/2023

Date de réception de l'accusé 08/12/2023

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20231206\_069

Identifiant unique de l'acte : 012-211202254-20231206-20231206\_069-BF

.....  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,  
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DOCBUDG-21120225400010-012038-DM3-2023-08122023.xml ( 99\_BU-012-211202254-20231206-20231206\_069-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : D2023-069\_DELIB-Budget MAIRIE-DM3.pdf ( 70\_DE-012-211202254-20231206-20231206\_069-BF-1-1\_2.pdf )

D2023-069-DELIB\_Budget Communal-DM3